

MR MEUBLES BEN

Ets

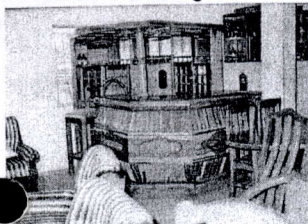
Siège social Von Sonacop Suru-Léré en allant à Avotrou 200 mètre après le carrefour Sèn a dé-Suru-Léré (akpakpa)

06 BP 1653 Tél. 07 74 73 / 45 09 41

A Meubles Bénin

Vous trouverez des salons bien bourrés en mousse de bonne qualité, de tous modèles et de toutes couleurs.

Des bureaux, des bars



Des fauteuils de qualités supérieures et des guéridons de valeurs

Des tables à manger & chaises modèle Louis XIV

Des bureaux, des bars

Vous y trouverez des matelas de très bonne qualité et de toutes dimensions

Des lits avec tables de nuit et coiffeuses et des articles de décoration

Pour les carcasses nous vous donnons une garantie de 6 mois parce que nous utilisons des bois ébènes qui servent à la fabrication des bateaux

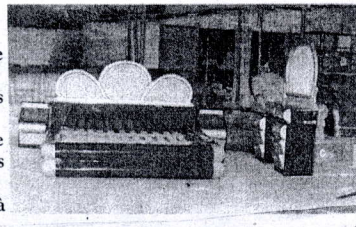
Commandez des meubles de votre choix à

Nous vous ferons :
Des prix abordables, discutables
Des crédits de 6 à 24 mois

Contactez nous à nos points de ventes sis :

- A côté de l'Hôtel des Nations Akpakpa
- Carrefour Missité avant l'Eglise St Louis de Gbédégbé
- A Fifadji carrefour Tchabi gon

Des lits avec tables de nuit et coiffeuses et des articles de décoration

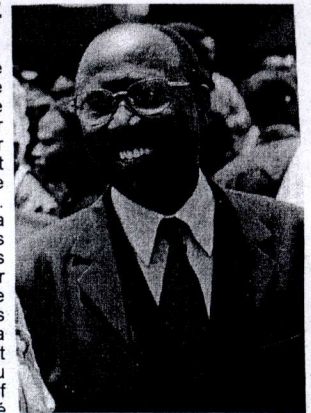


**Sit-in à la direction du Cenou
Le collectif des étudiants en sciences de la santé expriment son ras-le-bol**

Des centaines d'étudiants réunis au sein du Collectif des étudiants en sciences de la santé ont manifesté hier leur ras-le-bol en organisant un sit-in devant la direction du Centre national des œuvres universitaires (Cenou).

isaac gbogbo

Vêtus de blouse blanche, des étudiants des Ecoles de Médecine, de pharmacie, de kinésithérapie et d'assistance sociale ont crié leur mécontentement pour dénoncer le traitement inhumain dont ils font l'objet de la part des autorités du Cenou. Ces derniers dénoncent la volonté criminelle des autorités du Centre national des œuvres universitaires de ne par leur accorder les frais de stages de l'année 2004 et des bourses de l'année en cours. Dans la motion de grève qui devrait être lue aux responsables du Cenou, le président de collectif Bathélemy Yevidé a énuméré les raisons de leur mécontentement avant d'exiger des autorités du Centre national des œuvres universitaires, le paiement intégral sans délai et sans condition des frais de stage et de thèse au titre de l'année académique 2003-2004 et des bourses des mois d'octobre, novembre, décembre 2004 et janvier et février 2005 ainsi que des frais d'équipement. Aussi, le collectif a décrété une grève d'avertissement de 48 heures par semaine renouvelable à compter de la journée d'hier. Mais pendant les quatre heures qu'a duré le sit-in, les étudiants n'ont pas



« Votre intervention est attendue afin que les étudiants trouvent satisfaction »

pu s'entretenir avec le directeur du Cenou. Pour calmer les étudiants, le directeur aux affaires administratives a présenté à ces derniers une liste incomplète des boursiers de la première année de médecine afin qu'ils soient convaincus que le Cenou s'affairent déjà pour régler la situation. Mais les étudiants ont refusé de négocier avec ce dernier et ont annoncé qu'ils remettront le sit-in le mardi prochain si rien n'est fait pour satisfaire leurs revendications.

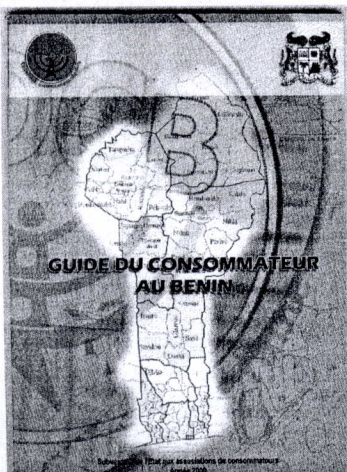
Lancement du « Guide du consommateur au Bénin »

Pour aider les consommateurs à mieux apprécier la qualité des services à eux proposés

La Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) a procédé hier mardi 25 janvier au lancement d'un ouvrage intitulé « Guide du consommateur au Bénin ». C'était au siège de l'institution à Godomey-Togoudo.

isaac gbogbo

Après « Le droit du consommateur » en 2002 et « Les Ogm en question » en 2003, la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin lance son troisième ouvrage intitulé « Guide du consommateur au Bénin ». Constitué de deux parties, cet ouvrage de 81 pages comporte 7 chapitres dont quatre dans la première partie. L'ouvrage apporte dans sa première partie un éclairage sur : la qualité des services de la restauration collective, de santé, de transport, de logement avec les composantes eau, électricité et téléphone tout en rapportant pour chaque secteur de service, des faits et faisant des propositions sur les conduites à tenir par les consommateurs. Ce document édité dans le cadre de la subvention de l'Etat aux associations de consommateurs, se veut un support d'éducation des consommateurs afin de les



L'ouvrage précieux édité par la Ldcb

rendre critiques face aux biens et services qui leur sont offerts. Avant de procéder à son lancement, le président de la Ligue, Romain Abilé Houéhou a fait une présentation de l'ouvrage et dit son utilité pour la population béninoise.

L'objectif visé est d'aider les consommateurs à mieux apprécier la qualité des différents services que leur offrent les opérateurs économiques de la place» a précisé Romain Houéhou qui dans son développement a mis l'accent sur les droits et responsabilités des consommateurs contenus dans la seconde partie de l'ouvrage. Abordant dans le même sens, le président de l'Ong Alcrer Martin Assogba a lancé un appel à tous les consommateurs pour la vulgarisation de ce document qui sera distribué gratuitement aux consommateurs. Par ailleurs, il n'a pas manqué de dénoncer la non participation des citoyens béninois aux actions des associations des citoyens Profitant de l'occasion, le président de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin a fait la lumière sur la gestion qui a été faite des (30) trente millions de la subvention de l'Etat aux associations de consommateurs en l'an 2000.

**Lutte contre les excès de vitesse en agglomérations
Encore 83 conducteurs accrochés par les radars du Cnsr**

Les conducteurs adeptes de la vitesse en agglomérations ont été appréhendés une fois de plus par les agents du Centre national de sécurité routière (Cnsr) qui mènent depuis le mois de novembre dernier une série de contrôles routiers sur les différents axes du pays. Hier encore, 83 d'entre eux ont été pris en flagrant délit d'excès de vitesse sur les axes Cotonou-Ouidah et Ouidah - Hillacondji ; piégés par les radars du Cnsr. Dans un premier temps, les agents du Cnsr ont investi l'axe Cotonou Ouidah où, avec le soutien de la brigade routière d'Allada, ils ont arraisonné 56 conducteurs indisciplinés qui roulaient entre 65 et 115km/h en agglomération. Parmi ces conducteurs dont les permis ont été saisis, la plupart sont des étrangers qui roulaient des véhicules à immatriculation Togolaise, Ghanéenne, Nigériane ou Ivoirienne. La chasse aux conducteurs indisciplinés s'est poursuivie sur l'axe Ouidah - Hillacondji où avec la collaboration de la brigade routière de Lokossa. A ce niveau, ce sont 27 permis qui ont été confisqués aux conducteurs roulant entre 75 et 138km/h en agglomérations alors que la vitesse maximale indiquée est de 50km/h. Malgré le fait que les conducteurs



Mr Akobi, le Cnsr utilise judicieusement le matériel dont-il a hérité

indisciplinés soient conscients des conséquences de leurs actes et des retombées puisse qu'ils doivent passer devant la commission de retrait des permis, ils ont apprécié cette innovation du Cnsr, qui devrait contribuer à la réduction des accidents de la route. C'est le cas d'un diplomate français qui a été enchanté par ce contrôle routier à l'aide de radar ; l'instrument qui a influencé positivement la diminution des accidents de la route en France. A la fin de l'opération, 83 permis et un minibus dont le conducteur a refusé d'obtempérer ont été saisis.

isaac gbogbo